CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 19 JUIN 2025

PROCÈS-VERBAL

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves, PEULET Sylvie, DAUJAT Samuel, HENRI Nadine, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, BOUILLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Excusés : BURTIN Christian (a donné pouvoir à Jean-Luc PICARD), THÊTE Patrice (a donné pouvoir à Didier BOUILLOUX), HAMEL Philippe, JAILLET Aurélie (a donné pouvoir à Sylvie PEULET), FAVIER Jean-Louis, ANDRÉ Nicolas

Secrétaire : Didier BOUILLOUX

- Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé.
- Opération cœur de village
    - Un compte-rendu de la réunion du 11 juin a été présenté. Des modifications s'imposent au projet proposé par l'architecte. Nous sommes en attente d'une nouvelle proposition.

    - Une réunion publique pour la présentation du projet est prévue le 15 juillet à 20h00 à la salle multimédia pour les associations, les commerçants concernés et les riverains en présence des maîtres d'œuvre. Une autre réunion publique est prévue le 16 juillet pour toute la population.

    - Traitement du concassage
      Après consultation de l'EPF de l'AIN, le stockage est possible sur le terrain situé derrière le cimetière.

    - Demande de subventions auprès de la Région et du Département
      Le conseil donne son accord pour déposer un dossier auprès de ces deux organismes.

- Pont de la Rente. Une réunion avec INTERRA est prévue le vendredi 20 juin.
    - Un compte-rendu du rapport faisant suite à la réunion du 13 mai a été porté à la connaissance du conseil.

- Le conseil donne un avis favorable pour l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune de JAYAT, par l'entreprise CEMEX.

- La modification simplifiée du PLU concernant l'identification de bâtiments afin de permettre leur réhabilitation est en cours.

- Le conseil décide de porter le taux de la taxe d'aménagement de 3% à 3,5 % à compter du 1er janvier 2026. Celui-ci était inchangé depuis 2011.
  Un simulateur de calcul est à disposition sur le site internet de la commune :
  https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme

- Tirage au sort des jurés d'assises
  MM. Christophe LARME, Gérard CUILLERAT, Anthony DAUJAT, Mmes Laetitia HENRI, Olivia HELLEMANS, Catherine RAUX.

- Compte-rendu des commissions
  - Voirie
    - Programme voirie : Les déflachages sont terminés et il reste l'émulsion à faire.
      Un problème de défaut de signalisation des travaux par l'entreprise a été soulevé.
    - Les travaux de réfection de la rue Fontanelle sont terminés.
    - Le fauchage est terminé. L'élagage est en cours.

  - Affaires scolaires, communication
    - Un compte-rendu du conseil d'école du 16 juin est donné.
      Mme Michèle ALLARD part à retraite et est remplacée par M. MARTHINET à la rentrée 2025.
      A ce jour, 165 enfants sont inscrits à l'école pour la prochaine rentrée.
      Le directeur a soulevé le problème de l'absentéisme non justifié.
      La frise en faïence réalisée par les enfants de maternelle a été installée sur le mur de l'école.
    - Le conseil est informé que la présidente de la cantine laisse sa place à la rentrée. L'association recherche activement un(e) remplaçant(e).

  - Patrimoine
    - Les travaux de remplacement du matériel audiovisuel et sono à la salle multimédia sont terminés.
    - Les travaux de rénovation des salles paroissiales pour accueillir la bibliothèque sont en cours.
    - Appartements communaux :
      - ✓ Un T3 au Chenevier sera disponible au 31 août.
      - ✓ Le T6 au-dessus de la boulangerie sera disponible au 30 juin.
    - Espace multisport. L'entreprise CLERE a été contactée pour résoudre un problème de ventilateur.

- Questions diverses
  - L'inauguration de la rue du stade et des divers équipements est prévue le 13 septembre 2025.
  - Le conseil décide de prendre en charge la réparation de la chambre froide du stade en raison de son utilisation par diverses associations de la commune. Des devis sont demandés.
  - Pour éviter l'intrusion de personnes étrangères dans le parc de la salle multimédia lors de manifestations privées, le conseil décide d'installer des panneaux indiquant que le parc est privatisé pendant la durée de la manifestation.
  - Des comptes-rendus de diverses réunions sont donnés.

Le secrétaire,
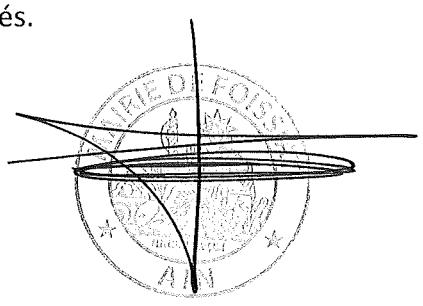
Le maire,